

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	- (2018)
Heft:	[2]: Numéro Thématique 2
Artikel:	L'E-diplomacy ou la continuation de la politique étrangère par d'autres moyens
Autor:	Dabour, Ataa
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-823466

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Cyber

L'E-diplomacy ou la continuation de la politique étrangère par d'autres moyens

Ataa Dabour

Etudiante, MAS en sécurité globale et résolution des conflits, Université de Genève

Dans un monde qui a choisi Internet comme nouveau système nerveux, le numérique devient alors à la fois vecteur de puissance et de souveraineté. Dès lors, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) se reflète également dans la pratique de la diplomatie. D'une diplomatie dite publique ou traditionnelle, on passe à la diplomatie numérique ou digitale - en d'autres termes, à l'*e-diplomacy*.

Mais, l'*e-diplomacy* n'est pas à confondre avec la cyberdiplomatie. Alors que cette dernière désigne la conduite des relations interétatiques dans le cyberspace, l'*e-diplomacy* peut être définie comme la continuation de la diplomatie traditionnelle par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, notamment au travers des réseaux et des médias sociaux.

Les efforts déployés par les États dans l'élaboration et la conduite de leurs diplomatie numériques dans le cadre de leurs politiques étrangères soulignent en effet combien la diplomatie digitale est de nos jours fondamentale. C'est une manière simple, rapide et peu coûteuse de communiquer avec et entre les individus, les acteurs étatiques et non-étatiques, les organisations, les sociétés civiles. Dans la mesure où elle sert également à affecter, à influencer l'opinion publique, et à projeter sa puissance au-delà des frontières, l'*e-diplomacy* est, depuis son émergence, considérée comme un instrument du *smart power* des États.

Les Etats-Unis et l'émergence de l'*e-diplomacy*

La diplomatie digitale est à l'origine un développement américain. En effet, selon les termes de Thomas Gomart, directeur du développement stratégique de l'Institut français des relations internationales (Ifri), Internet est conforme à la culture politique et technologique américaine. Il est à la fois « l'expression d'un savoir-faire

et d'une conception de la société qui leur est propre. »¹

Après les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis ont en effet pris conscience de l'importance de la mise en place d'une diplomatie numérique dans un monde digitalisé et des avantages que celle-ci pourrait offrir à cette grande puissance. Ainsi, la première *Taskforce on e-diplomacy* - renommée *Office for e-diplomacy* - a été créée en 2002 au sein du département d'État américain, sous le secrétaire d'Etat Colin Powell.

Cet office s'occupe du développement et de l'implémentation d'outils e-diplomatiques. Parmi ces instruments, on trouve par exemple « Diplopedia », « Communities@State » ou encore le Centre pour la communication du contre-terrorisme stratégique. Ce centre, qui communique en urdu, en arabe et en somali, a pour tâches de « cibler les postes radicaux dans les médias à large public, contrer la désinformation à propos des États-Unis, et rectifier les théories conspirationnistes ».²

En 2012 déjà, un peu plus d'un millier de personnes étaient en charge de la conduite et de la gestion de l'*e-diplomacy* américaine, dont 150 au département d'État à Washington et 900 dans des postes à l'étranger.³ Tandis

¹ Gomart, Thomas, « Internet. La « diplomatie numérique ». Quelle influence lui accorder ? », in France Culture (Interview 13:00 min), 18 février 2013. Tous les sites ont été consultés entre le 16.07.2018 et le 18.07.2018.

(<https://www.franceculture.fr/emissions/les-enjeux-internationaux/internet-la-diplomatie-numerique-quelle-influence-lui-acorder>).

² Wycisk, Martin, “E-diplomacy and its impact on foreign policy,” in Forum of Young Diplomats, 14 juin 2017.

(<http://www.diplomacy.pl/blog/ameryka-polnocna/item/181-e-diplomacy-and-its-impact-on-foreign-policy>).

³ Hanson, Fergus, “Baked in and Wired: E-diplomacy@State,” in Foreign Policy at Brookings, October 2012, pp.1-41.

(<https://www.brookings.edu/wp-content/uploads/2016/06/baked-in-hansonf-5.pdf>).



que la diplomatie digitale américaine se développe à une vitesse grand V, on ne peut pas en dire autant en ce qui concerne les pays européens. Les investissements en matière d'*e-diplomacy* se font rares, à l'exception des Britanniques et des Français.

Avec l'instauration d'une doctrine d'action en matière de diplomatie digitale qui repose sur l'écoute des opinions, la publication, l'organisation de discussions générales et l'évaluation,⁴ les Britanniques sont en effet les plus avancés en matière de diplomatie numérique. Les Français commencent tout juste à s'intéresser à cet enjeu et discutent d'une possible mise en place d'une stratégie de diplomatie numérique. Mais, par leur rejet d'un développement numérique, les Européens sont à la traîne dans ce qui est considéré comme un instrument, un moyen d'expression de la puissance.

Conclusion

L'e-diplomacy est une manière pour les États de poursuivre leur politique étrangère par l'intermédiaire des nouvelles technologies. La communication des leaders mondiaux au travers des réseaux sociaux, particulièrement de Twitter, a pris une telle ampleur

qu'elle a été l'objet d'une intéressante étude intitulée *Twiplomacy Study 2017*.⁵ Caractérisée par un discours à la fois global et ciblé, par la capacité de gérer des réseaux, de créer des alliances ponctuelles, d'orienter le jugement du public, et de susciter des émotions, la diplomatie numérique est indéniablement devenue un instrument du *smart power* des États, et quasiment l'unique moyen d'expression de la politique étrangère américaine. Dans l'ère de l'information, ce qui compte c'est quelle histoire gagne, affirmait Joseph Nye. Les Américains l'ont très bien compris, contrairement aux Européens qui ne tiennent pas compte de ce développement. Dans une certaine mesure, on pourrait considérer que les Européens s'évitent de penser aux défis que présente également ce développement. Parmi les challenges qu'il serait intéressant d'examiner figurent la liberté d'expression, la gouvernance d'Internet ainsi que la cybersécurité.

A. D.

⁴ Gomart, Thomas, « La vie numérique : De la Diplomatie numérique », in Revue des Deux Mondes, Janvier 2013, pp.131-141.

(https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/ifri_gomart_10-01-2013_revuedesdeuxmondes_diplomatie_numerique.pdf).

⁵ Pour consulter les *Twiplomacy Study 2017* et *2018*, veuillez consulter le site web à l'adresse suivante : (<https://twiplomacy.com/blog/twiplomacy-study-2017>).

LONGINES

MUSÉE LONGINES

*A la découverte d'un patrimoine
horloger, industriel et culturel*



Visite guidée du musée en
français, allemand, anglais,
italien ou espagnol

Merci de prendre
rendez-vous par téléphone
au 032 942 54 25

Ouvert du lundi au vendredi
09h – 12h / 14h – 17h
fermé les jours fériés